



## **MED IN SCENARIO RÈGLEMENT 2020**

**9e CONCOURS D'ÉCRITURE SCÉNARISTIQUE  
avec le Festival Les Nuits MED di u Filmu Cortu**

### **PRIX**

- Une résidence d'écriture pour les cinq premiers lauréats
- Un Premier Prix à la production avec France Télévisions décerné après la résidence d'écriture

## **PRÉAMBULE**

La DIFFUSION KVA organise en partenariat avec France Télévisions, la Collectivité de Corse (en partenariat avec le CNC), Le Cors'Hotel, Corsica Pôle tournages et Cinefeel Prod le 9e concours de scénario de court métrage en Corse dans le cadre du Festival Les Nuits MED di u Filmu Cortu.

## **1 - OBJET DU CONCOURS**

La DIFFUSION KVA, responsable pour le territoire Corse du dispositif « **Talents en Court in Corsica** » avec la Collectivité de Corse en lien avec le Centre National du Cinéma et de l'Image animée, a pour première mission de soutenir et promouvoir le court métrage dans les territoires de la Corse et de la Méditerranée puis de les diffuser. En organisant le concours *Med In Scenario*, la DIFFUSION KVA a la volonté de repérer les talents, soutenir les auteurs-réalisateurs au stade de l'écriture de leur film et les orienter dans leur parcours professionnel, couvrant ainsi un accompagnement du scénario jusqu'à la diffusion.

Le concours d'écriture scénaristique s'adresse **à des auteurs – réalisateurs qui ont déjà réalisé un court métrage suivi d'une projection de son film dans un cinéma et/ou sélectionné dans un festival et/ou diffusé par une chaîne de télévision.**

Les candidats concourent avec un scénario original **d'une fiction de quinze minutes qui sera tournée en Corse.** Les lauréats seront accompagnés pendant une résidence d'écriture à Furiani en Corse. Ensuite, ils présenteront leur projet oralement devant des professionnels à l'occasion du Festival Les Nuits MED di u Filmu Cortu.

Un Grand jury décernera **un Premier prix à la production doté d'un préachat du magazine Histoires Courtes (sur France 2) par France Télévisions (Partenaire exclusif).**

Les membres du jury apporteront des conseils aux autres lauréats pour poursuivre le développement de leur projet.

## **2 - CONDITIONS D'ELIGIBILITÉ**

- Etre un auteur – réalisateur majeur.
- Avoir déjà réalisé **un premier film sélectionné dans un festival et/ou projeté dans un cinéma et/ou diffusé sur une chaîne de télévision.** (Les films d'école et les autoproductions qui ont eu une distribution sont acceptés).
- Le scénario de fiction ne doit pas dépasser **15 minutes** et doit être adapté pour un tournage sur le territoire de la Corse. **Il peut s'agir d'un deuxième, troisième ou quatrième film.**
- Le scénario est écrit en langue française ou traduit en langue française. Les dialogues en langue **corse** ou **italien** sont admis mais ils seront traduits. L'auteur garantit qu'il s'agit d'une **oeuvre originale** et **il assure la protection de son oeuvre.**
- Il ne sera admis qu'un seul scénario par candidat. Si un candidat envoie deux projets, ils seront tous les deux exclus du concours.
- Il ne sera admis qu'**un seul résident par projet**, même en cas de co-écriture. Auquel cas, le résident sélectionné s'engage à signer une attestation qui stipule qu'il sera le réalisateur du film.
- Les auteurs – réalisateurs qui ont déjà concouru lors d'une session précédente de *Med In Scenario* ne peuvent présenter le même projet. Ils doivent présenter un scénario neuf et original.
- **L'auteur – réalisateur s'engage à être disponible du 5 au 12 avril (inclus) 2020 en Corse pour participer à la résidence d'écriture, à la présentation du projet devant le Grand jury et à la remise des Prix lors de la clôture du Festival.**

### 3 - L'ORGANISATION DU CONCOURS

- Une présélection des projets est **organisée en partenariat avec l'Université de Corse et le GREC.**
- Un jury composé par les partenaires du concours choisira les cinq lauréats de la résidence d'écriture parmi les candidatures présélectionnées. (Une liste d'attente sera établie en cas de désistement d'un candidat).
- Les cinq lauréats seront informés de leur sélection au moins un mois avant la résidence. **La présence du 5 au 12 avril inclus est indispensable.** (Aucune arrivée pendant la résidence ou un départ le jour de la clôture ne sera accepté, faute d'annuler la sélection de l'auteur.)
- **La résidence d'écriture se déroulera à Furiani du 5 au 12 avril 2020 au Cors'hotel** (Rue National 193 20600 Biguglia)
- **Le 9 avril au soir** : les auteurs – réalisateurs imprimeront une nouvelle version du scénario pour les membres du Grand Jury. Les cinq lauréats présenteront oralement leur projet au Grand Jury et devant une assemblée de professionnels. La remise du Prix aura lieu lors de la clôture du Festival.

### 4 - DEPÔT DE LA DEMANDE ET FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures devront être envoyées par le candidat avant le **8 décembre 2019**.

- Par voie électronique, à l'adresse [medinscenario@lesnuitsmediterraneennes.com](mailto:medinscenario@lesnuitsmediterraneennes.com) (L'accusé de réception électronique faisant foi)
- Complété d'un envoi d'un exemplaire de tout le dossier non-relié par voie postale et numérique, accompagné d'un virement (RIB en ligne) ou d'un chèque de 10 € au titre des frais d'inscription (libellé à l'ordre de Diffusion KVA), par e-mail :

[medinscenario@lesnuitsmediterraneennes.com](mailto:medinscenario@lesnuitsmediterraneennes.com)

**(Couverture – Résumé – Scénario - Note d'intention - CV de l'auteur - Rassemblés en un seul dossier en format PDF 6 mo maximum)**

En lettre suivie, à l'adresse suivante :

**Diffusion KVA – MED IN SCENARIO  
Bâtiment A1 Résidence le Bastio  
20600 FURIANI Haute-Corse.**

### 5 - COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier devra obligatoirement comprendre tous les documents suivants pour être admis au concours :

1. La fiche d'inscription complétée en ligne à l'adresse suivante : [ICI](#)
2. Le présent règlement portant la mention « Lu et approuvé » daté et signé
3. Un virement (ou chèque) couvrant les frais d'inscription de 10 €
4. **Le dossier du film comprenant dans l'ordre**
  - I. Une page de couverture portant le titre, le nom de l'auteur et ses coordonnées
  - II. Le synopsis ou résumé
  - III. Le scénario sous forme de continuité dialoguée avec les pages numérotées
  - IV. La note d'intention
  - V. Le CV de l'auteur (ou des auteurs)
  - VI. Eventuellement une note de réalisation
  - VII. S'il y a lieu, une indication sur un producteur pressenti.
  - VIII. Si l'auteur réalisateur a l'intention de travailler avec un compositeur, merci de joindre une note d'intention musicale et le CV du compositeur.
5. Un lien vers un film précédent avec ou sans mot de passe mais ayant une validité jusqu'à la fin du mois de février 2020, ainsi que l'autorisation de diffusion restreinte de la société de production s'il y a lieu.
6. Une quittance de loyer ou la copie d'une pièce d'identité.

### 6 - COMMUNICATION

Les lauréats signeront une convention avec la DIFFUSION KVA concernant les conditions d'accueil et de suivi de la résidence d'écriture. Ils s'engagent à participer à toutes les actions et rencontres proposées pendant la résidence et à faire figurer la sélection à *Med In Scenario* lors de toute avancée du film.

L'auteur du GRAND PRIX signera une convention concernant l'attribution du Prix, les mentions à faire figurer au générique du film et les conditions de publicité entre la société de production pressentie et Diffusion KVA.

La DIFFUSION KVA s'engage à diffuser le film lors d'une édition du Festival Les Nuits MED di u Filmu Cortu.

La DIFFUSION KVA aura le droit de disposer de l'œuvre cinématographique terminée dans le cadre de ses activités **non commerciales**. Une copie du film sera déposée à la DIFFUSION KVA qui en assurera la conservation et la diffusion non commerciale, non exclusive en accord avec la Société de production.